



Schweizerische ESA-Delegation
Délégation Suisse à l'ESA



Déclaration de Monsieur le Conseiller fédéral René Felber,
Chef du Département fédéral des affaires étrangères,
à la Réunion du Conseil de l'Agence spatiale européenne
au niveau ministériel

Munich, le 18 novembre 1991

Monsieur le Président,

Permettez-moi tout d'abord de saisir l'occasion qui m'est donnée ici de remercier la délégation allemande et les autorités bavaroises qui nous accueillent, pour l'hospitalité dont elles font preuve, ainsi que l'organisation et l'infrastructure qu'elles mettent à notre disposition.

Monsieur le Président,

Votre pays est à l'honneur aujourd'hui, assumant par votre compétente entremise, la tâche de présider aux débats de cette quatrième réunion ministérielle de l'histoire de l'Agence spatiale européenne. Je vous en félicite; c'est un signe tangible de l'engagement actif de l'Espagne au sein de l'Agence et la marque de son rôle croissant dans les affaires scientifiques et les organisations européennes internationales qui en assument avec succès la responsabilité. Nous formulons naturellement tous nos vœux pour un plein succès de cette réunion, au bénéfice de l'indispensable collaboration spatiale européenne, de l'Agence et des Etats membres qui la constituent.

Monsieur le Président,

Depuis les deux dernières réunions ministérielles de 1985 et 1987, l'environnement politique dans lequel notre continent évolue, a connu un profond bouleversement. Quels en sont les enseignements à tirer pour la conduite des opérations spatiales qui nous occupent ici? Pour ma part, j'en retiens un fondamental, celui de l'impérative nécessité d'oeuvrer encore et toujours pour l'affirmation de l'Agence dans son champ d'activités. De là découle pratiquement tout le reste; je m'explique.

Les profondes mutations, qui ont modifié, modifient et modifieront encore les pays d'Europe Centrale et de l'Est, nécessitent la présence en Europe occidentale d'un pôle stabilisateur et tourné vers l'affirmation de son intégration. Les difficultés manifestes que l'on observe, tant sur le plan politique qu'économique, à accueillir pleinement et rapidement les nouveaux venus qui se tournent vers la démocratie et l'économie de marché, soulignent toute l'importance d'une approche sectorielle du dialogue et de la coopération avec ces pays. Cet enchaînement d'étapes quasi obligées vers une intégration plus élaborée, une organisation telle que la nôtre est destinée à en représenter un maillon fort. Toutefois, pour que l'ESA ait une force d'attraction suffisante, il importe que nous en donnions d'abord nous-mêmes une image et un contenu qui soit à la hauteur des espérances que nous voudrions y placer. Inutile de préciser que c'est particulièrement vrai pour l'issue des travaux de cette présente réunion.

L'importance politique de la coopération spatiale européenne stipule que les programmes de l'ESA témoignent concrètement de la volonté de l'Europe dans son ensemble de s'affirmer, de s'unir et de construire le futur sur la base d'une longue tradition culturelle et scientifique commune. L'Europe spatiale est l'affaire de l'ESA, de même que la coordination efficace d'efforts complémentaires additionnels. De la part de nous tous réuni autour de cette table, cela suppose envers l'Agence un engagement sans détour et sans arrière-pensée

centrifuge. Cela suppose une cohésion et une solidarité qui ne rétrécisse pas une participation nationale à une pure et simple chasse au retour industriel; et l'on s'éloignera d'autant plus de cette vue étroite des choses que l'on veillera à ce que certains programmes ne constituent pas dans leur agencement pratique une discrimination de facto de secteurs industriels qui ont pourtant quelque chose à offrir.

Facteur d'intégration européenne bien comprise, l'Agence spatiale européenne a besoin, face à d'autres puissances spatiales, de pouvoir faire état d'une autonomie suffisante d'infrastructure, c.à.d. notamment de moyens de transport, de lanceurs ainsi que de plates-formes et laboratoires orbitaux. Il s'agit-là d'être en mesure de promouvoir une collaboration qui, de facto, ne signifie pas servitude et dépendance néfastes. La disparition de l'antagonisme est-ouest ne doit pas donner lieu à penser qu'il deviendrait moins risqué pour l'Europe de faire l'impasse de certains domaines du spatial. Plus que jamais maintenant, la maîtrise des nouvelles technologies - dont le spatial constitue une part évidente - est appelée à jouer un rôle prépondérant dans le nouveau rapport des forces qui se dessine entre les grandes puissances économiques, Etats-Unis, Europe, Japon. Une coopération fructueuse ne s'établira qu'entre partenaires qui se respectent mutuellement dans leurs droits et dans leurs acquis technologiques. Ceux qui restent à la traîne subiront en fin de compte la loi des autres.

Mais, Monsieur le Président, que l'on nous comprenne bien, le développement d'infrastructures et des technologies qui leur sont rattachées ne doit pas se faire au détriment des expériences scientifiques et des technologies des programmes utilisateurs, notamment au sein du programme scientifique obligatoire, des activités d'observation de la Terre et de microgravité. En dépit des difficultés budgétaires auxquelles nous devons tous faire face, gardons-nous d'en arriver finalement à confondre les moyens et les finalités de nos activités spatiales. C'est à une coordination du "burdensharing" qu'il revient de nous faire éviter le piège

fatal qui consisterait à aboutir à mettre sur orbite une infrastructure restant inutilisée ou tout au moins nettement sous-utilisée.

Monsieur le Président, permettez-moi maintenant sur la base de ces considérants de vous exposer brièvement les positions que ma délégation entend prendre sur l'ensemble des résolutions qui nous sont proposées.

Tout d'abord, sur la résolution concernant le plan spatial européen à long terme 1992-2005, nous encourageons l'adoption d'un texte qui soit clair, notamment sur les compétences et responsabilités qui, à notre sens, incombent en priorité à l'Agence dans la définition et la mise en oeuvre de la politique spatiale européenne commune. Il s'agit-là, au-delà des difficultés financières et du ralentissement du rythme de mise en oeuvre, de maintenir la dynamique de notre effort spatial, en ne perdant jamais de vue sa caractéristique d'intégration européenne. Ce faisant, la Suisse entend réaffirmer sa volonté politique de se solidariser avec ses partenaires pour doter l'Europe d'une capacité spatiale autonome et compétitive. J'y reviendrai encore.

En ce qui concerne les programmes d'observation de la Terre et de son environnement, la Suisse soutient pleinement le principe de la politique européenne en la matière, notamment la mission POEM-1, de même que le programme préparatoire de POEM-2, qui font suite aux satellites de télédétection ERS-1 et ERS-2 auxquels la Suisse participe déjà. Vu l'importance du sujet, et notamment celui de la gestion de l'environnement, la Suisse fait de ce secteur un centre de priorité de son engagement à venir, avec un taux de participation de 4 %. Elle se félicite donc que l'Europe se place ainsi à la pointe des efforts dans la recherche d'une solution à un problème des plus délicats.

Quant à la résolution sur la phase 2 du programme de développement de Hermès, la Suisse se prononce de manière très ferme pour le démarrage immédiat et l'exécution complète de phase 2 de développement. Elle le fera à concurrence de son taux actuel de participation de 2 %, estimant que le

développement d'un système de transport spatial habité constitue, dans l'ensemble des programmes d'infrastructure, une priorité, au même titre p.ex. que le lanceur Ariane 5 ou les stations et laboratoires orbitaux. Hermes n'est pas, je le souligne, une lubie technologique; c'est un outil essentiel dont l'Europe a besoin pour affirmer son autonomie spatiale à l'aube du 21ème siècle.

Compte tenu de la participation suisse aux programmes de longue date Spacelab et Eureca et de l'importance que nous accordons aux expériences proposées dans ce cadre, la Suisse entend participer aux vols précurseurs Columbus destinés à préparer l'exploitation scientifique de l'infrastructure orbitale que nous voulons mettre en place. Cela nous paraît constituer un exemple particulièrement bien réussi d'une réutilisation judicieuse de matériel existant. La délégation suisse est convaincue qu'une solution pourra être trouvée qui lui permette, à raison de 2%, de contribuer activement, comme elle le souhaite, à la mise en oeuvre de ces vols précurseurs.

Consciente de l'importance du rôle des télécommunications dans l'infrastructure future à mettre en place, la Suisse approuve également la résolution sur le programme de relais de données et de technologie. Je rappelle que nous nous sommes engagés depuis le début dans la réalisation de ce projet par le biais du satellite Artemis, pour lequel nous confirmons notre participation à 2%. En revanche, la Suisse, tout en approuvant également le deuxième volet de la résolution qui porte sur le système de satellites relais de données, annonce qu'elle ne pourra y participer directement; elle en suivra toutefois de près l'évolution.

Enfin, la Suisse souscrit entièrement à la nécessité de l'évaluation et de la validation de l'infrastructure orbitale. Les deux résolutions qui y ont trait rencontrent donc notre appui.

Voilà, Monsieur le Président, brièvement exposées, quelles sont les appréciations et les préoccupations de ma délégation au moment où vous allez ouvrir le débat sur la formulation définitive de ces résolutions. Puissent-elles constituer un

nouveau jalon dans la liste déjà longue des succès que compte l'Agence; comme en 1985 et 1987, d'ailleurs, l'enjeu n'est pas bénin. C'est pourquoi j'aimerais conclure en soulignant que quelle que sera la vivacité avec laquelle les uns et les autres feront valoir leurs arguments particuliers, nous ne devons jamais perdre de vue l'esprit qui doit rester la toile de fond à toutes nos discussions: celui de l'affirmation harmonieuse de l'Agence spatiale européenne, gardienne de la politique spatiale européenne commune, facteur authentique et original de l'intégration européenne.